

résolution à cet égard. La plupart des Membres a été d'avis, que puisque cette affaire étoit poussée avec tant de vigueur, non-seulement par l'Empereur, mais aussi par le Roi de Prusse, il falloit se délistier des raisons qu'on avoit alléguées jusqu'alors contre la demande de la Communauté Calviniste; qu'ainsi il leur paroïssoit, que le meilleur parti à prendre étoit de se conformer aux intentions du Chef suprême de l'Empire, & de marquer en cette occasion la déférence convenable qu'on devoit avoir pour ses exhortations. Le résultat de la délibération a été: *Qu'il seroit permis aux Réformés de célébrer ici leur service divin aussi librement & aussi publiquement que les autres Communautés qui y sont établies, & de bâtir pour cet effet une Eglise dans l'endroit de la Ville qui y seroit jugé le plus convenable.*

Il ne s'agit donc plus que de déterminer l'endroit où les Calvinistes bâtiront leur Temple. En attendant, le Magistrat a écrit au Roi de Prusse une Lettre conçue dans les termes les plus respectueux & les plus remplis du désir de marquer sa parfaite déférence pour ce qui peut être agréable à Sa Majesté.

MAYENCE. WURTZBOURG.

ON n'a pas été des mieux informé le mois passé du fond du différend survenu entre l'Electeur de Mayence & le Prince-Evêque de Wurtzbourg, dont nous avons donné un détail qu'il faut rectifier par ce qui suit.

Ce différend s'est élevé à l'occasion d'une Forêt de plus de cent arpens d'étendue, située du côté de *Wiesenbach*, laquelle a toujours été censée appartenir à l'Electeur de Mayence, mais sur laquelle le Baron de *Völskehl* formoit une an-